Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

# (Vidéo) Paz porte plainte contre les Décathlon d'Avignon et du Pontet

**Paz, Projet Animaux Zoopolis, association de défense et du bien-être animal, a déposé plainte auprès du Tribunal judiciaire d'Avignon contre les magasins Decathlon Avignon sud – Mistral et Avignon Nord Le Pontet. L'objet de la discorde ? Les deux magasins vendent des poissons et des crabes vivants dévolus à la pêche au vif.**

«Or la vente ou la cession de ces animaux non domestiques relève du code de l'environnement et nécessite des autorisations délivrées par la Préfecture,» relève l'association Paz qui a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire pour l'arrêt de la vente d'animaux non domestiques et la condamnation, pour ce motif, du siège social de Décathlon et des magasins incriminés «afin faire cesser le maintien à la vente des poissons et crabes vivants.»
Une pétition a d'ailleurs été lancée par Denis Schmid du Collectif Vauclusien de Protection Animale aux côtés de PAZ pour demander à ces magasins d'arrêter leur commerce cruel et a récolté plus de 20 000 signatures.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Pratiques et lois**

PAZ a récemment appris que la vente de poissons et de crabes vivants pour la pêche au vif était réglementée par l'Arrêté du 8 octobre octobre 2018 fixant les règles de détention d'animaux d'espèces non domestiques. «Les magasins doivent donc détenir les autorisations nécessaires, notamment un certificat de capacité, explique Amandine Sanvisens, la co-fondatrice de Paz. Or, l'obtention de ce document exige une expérience professionnelle avec les espèces concernées de plusieurs années, comme, par exemple, l'élevage en pisciculture. Fin mai 2025, comme le prévoit la loi, nous avons demandé à la DDPP –Direction départementale de la protection des populations -du Vaucluse (services vétérinaires de la Préfecture) de nous transmettre celles des Decathlon Avignon et Le Pontet, qui pratiquent cette vente.»

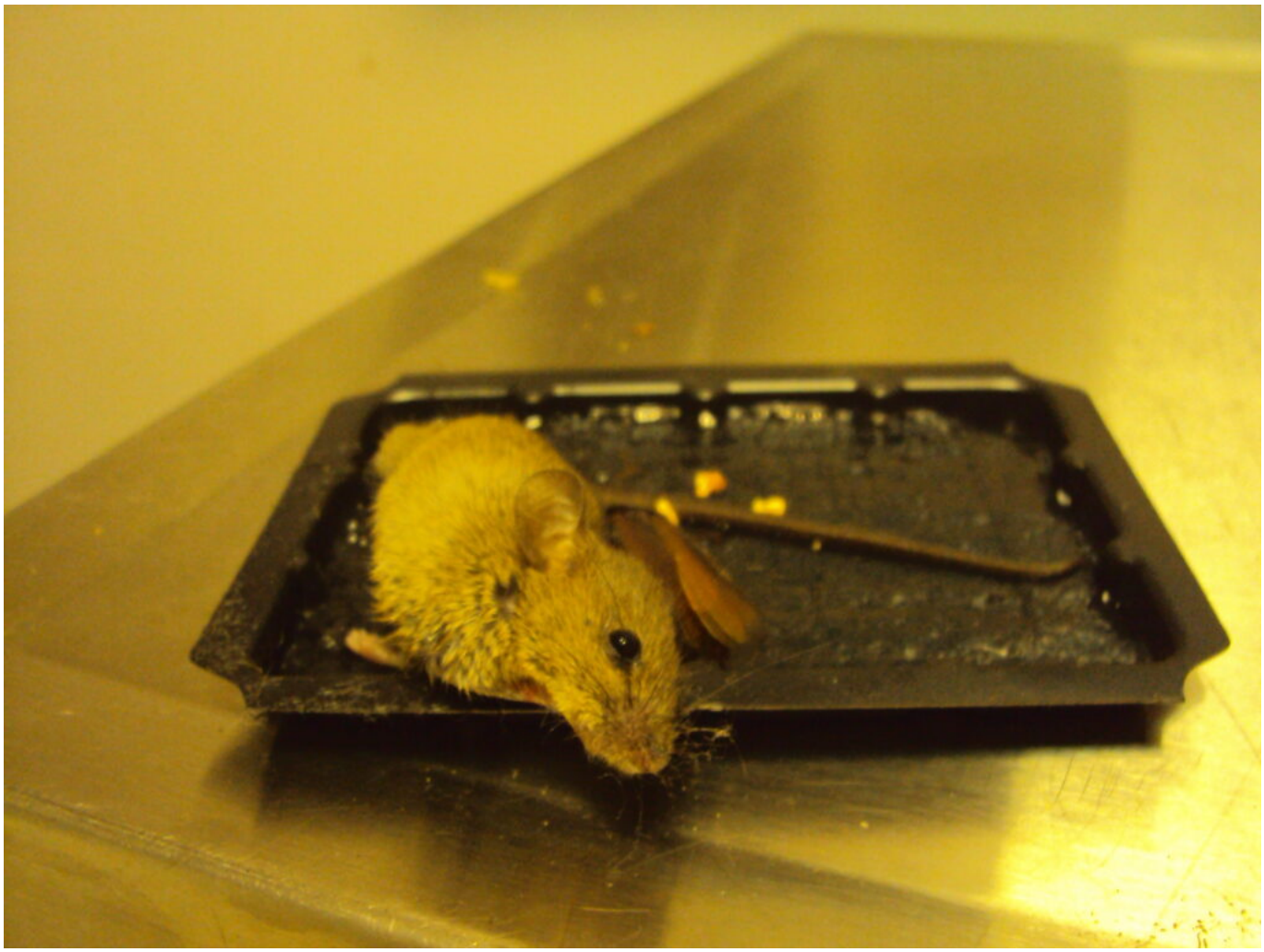

**Piège à colle Copyright Zoopolis Communication**

**Des ventes illégales ?**

«La DDPP ne nous les ayant pas transmis, il est probable que les établissements Decathlon Avignon et Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Pontet n'en sont pas détenteurs, reprend la co-fondatrice de Paz. D'autant plus que d'autres institutions nous ont confirmé que les établissements Decathlon qui vendaient des animaux vivants non domestiques dans leur département ne détenaient pas les documents requis. Or, ces établissements Decathlon sont, tout comme Decathlon Avignon et Le Pontet, des établissements appartenant à la société Decathlon France.»

**L'interview : Amandine Sanvisens**

«Les termes 'sauvegarde' et 'Bien être animal' ne nous conviennent absolument pas car ils sont très utilisés par ceux qui exploitent les animaux. Nous parlons de condition animale. Nous, on défend les intérêts des animaux, parce qu'en fait, aujourd'hui, les animaux souffrent énormément et on souhaite faire évoluer la loi pour qu'elle les protège réellement. Nous travaillons principalement sur la question des animaux utilisés pour le divertissement, et aussi sur la question des animaux liminaires (animaux adaptés au milieu urbain comme les rats, les pigeons, les perruches à collier -retournées à l'état sauvage-) qui font l'objet de campagnes d'éradication. Nous souhaitons, pour ces animaux, des méthodes non-léthales et non cruelles comme l'emploi de méthodes contraceptives. Donc l'idée n'est pas de forcer les gens à vivre avec, mais de limiter la reproduction de ces animaux.»

**Concernant Décathlon**

«Nous sommes en contact avec le siège et le Conseil d'administration de Décathlon depuis 2019 qui nous dit que leurs magasins mettront en avant les leurres plutôt que les vifs, mais rien n'est fait dans ce sens, pas même la pose d'affichettes dans les magasins pour inciter à cette pratique de substitution, ajoute la jeune femme. D'ailleurs les leurres sont déjà en vente. Sans les dizaines de pétitions et manifestations organisées devant les magasins, nous n'aurions pas ce recul des ventes que nous enregistrons aujourd'hui, en 2025. Hélas nous déplorons ne pas avoir le même résultat sur les crabes, qui eux sont destinés à la pêche en mer.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Copyright Zoopolis Communication**

**Un recul de la commercialisation d'animaux vivants**

«Entre 2019 et 2025, les magasins Décathlon sont passés de 227 à 52 vendant des poissons vivants, reprend Amandine Sanvisens. Un recul observé dans toutes les régions et particulièrement la Bretagne puisqu'aucun Decathlon n'y commercialise de poissons et de crabes. Cependant la vente de crabes ne cesse pas et est majoritairement localisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le long de la côte méditerranéenne car ils sont utilisés pour la pêche en mer. Notre objectif reste le même : que plus aucun magasin Decathlon n'alimente la pêche au vif». Paz a lancé plus de 90 pétitions contre les magasins Décathlon commercialisant des poissons ou des crabes vivants et a recueilli plus de 16 000 signatures.

**Cascher ou halal, pourquoi des dérogations à la Loi ?**

Echo du mardi : Une personne de mon entourage m'a expliqué être désolée par l'utilisation croissante de viande cascher ou halal, notamment en restauration. Je m'en étonne et lui demande pourquoi. Elle m'explique qu'elle voit de plus en plus sur les étals des GMS -Grande et moyenne surface- et en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

restauration, cette mention écrite sur les produits et les menus. Je réitère ma demande et elle poursuit que, dans les abattoirs, pour les industriels, le fait d'égorger des animaux est moins cher et plus rapide que les process mis en place pour les étourdir puis les tuer. Je suis surprise de ne pas vous voir intervenir sur ce sujet ?

'**Bien sûr que cela nous révolte**'
«Bien sûr que cela nous révolte. mais nous ne travaillons pas du tout sur l'abattage des animaux -je suis moi même végétarienne-. Notre expertise reste la lutte en faveur des animaux exploités dans le loisir, le divertissement et la cohabitation pacifique avec les animaux liminaires. Cependant nous militons pour qu'il n'y ait pas de dérogations à la Loi. L'absence t'étourdissement pour des questions rituelles cascher ou halal est une exception à la Loi qui prévoit que lorsque l'on veut abattre un animal pour le manger, il doit être en théorie, inconscient. En effet, cette dérogation à la Loi est donc un scandale et il ne devrait pas y en avoir au regard de la protection animale.»

**Vente de crabes pour la pêche en mer Copyright Zoopolis Communication**

**Avignon, en août 2024**
«Suite à notre interpellation, la Mairie d'Avignon nous a annoncé avoir arrêté définitivement depuis fin 2023 les campagnes cruelles visant les pigeons, relève Amandine sanvisens. Deux pigeonniers contraceptifs sont prévus pour fin 2024. De son côté, Avignon Tourisme a retiré les cages de captures placées plus tôt dans l'année à l'intérieur du Palais des Papes et étudie les méthodes éthiques et efficaces.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Où en est Avignon aujourd'hui ?**
«Nous avons reçu de la mairie un document administratif étayant le fait que les pigeons n'ont pas été tués en 2025. En cela, la Mairie d'Avignon a tenu ses engagements. En revanche nous n'avons pas eu de nouvelles sur la création de deux pigeonniers contraceptifs, nous en déduisons qu'ils n'ont pas été réalisés. Quand aux méthodes éthiques et efficaces pour gérer la venue intempestive des pigeons sur ou à l'intérieur du palais des papes, nous n'en n'avons pas non plus mention. En revanche, la mairie a commandé une étude de diagnostic à une association opposée aux méthodes cruelles. Un autre document administratif, pour le palais des papes, fait mention d'une facture de nettoyage de fientes de pigeons et de pose de picots.»

**Soyons précis**
Dans le viseur de Paz : La capture, le gazage mortel, la mort par torsion du cou des pigeons, le piégeage par filets mortels géants, la mort par caissons sous vide et les campagnes de tirs ; La fabrication et la commercialisation de pièges à colle ; Le salon du chiot ; L'utilisation d'animaux sauvages captifs et dressés pour le tournage de vidéos ou films ou pour la promotion d'un événement –dont l'ours Valentin- également l'exhibition de serpents et de pythons (au Moulin Rouge) ; L'interdiction de spectacles et d'exhibitions de rapaces, de spectacles de fauconnerie ; La vente de crabes et de poissons pour la pêche aux carnassiers ; L'empoissonnement dans le but de pêcher, les lâchers de poissons d'élevages… ; La vente de poissons rouges ; La balade à poneys dans les parcs des villes, actuellement sur Paris, Lyon et Marseille.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Reconnaissance pour les animaux en tant de guerre Copyright Zoopolis Communication**

**Et au-delà**

Paz est intervenu pour l'Adoption par le Parlement contre la maltraitance animale des animaux sauvages dans les cirques itinérants ; L'association a fait apposer plusieurs plaques commémoratives pour les chevaux, chiens, pigeons et autres animaux réquisitionnés pour le front de la guerre 1914-1918 ; Milite pour le développement de repas végétariens dans les restaurants du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ; La Paz a fait pression sur arrêtés annuels parisiens qui définissent les catégories des animaux nuisibles comme le sanglier, le pigeon ramier et le lapin de garenne sur le la ville de Paris. Pour le moment ces arrêtés sont suspendus.

Projet Animaux Zoopolis

–Paz- travaille en rencontrant les élus et le Gouvernement tout en sensibilisant le grand public aux problèmes urgents qui affectent les animaux. Son objectif ? Soulager la souffrance des animaux et créer un monde plus juste pour eux. Les avancées de l'association ici. Tous les élevages ne sont pas comme ça mais on peut se faire une petite idée du back stage avec L214 ici. Réflexions sur l'abattage rituel ici.

**Des êtres sensibles**

Ecrit par le 15 décembre 2025

Dans sa tribune au Monde en date du 14 octobre, Amandine Sanvisens, végane depuis ses 12 ans, interpelle le grand public : «Les biologistes affirment que les animaux vertébrés sont doués de conscience, d'une personnalité et de désirs qui leurs sont propres. Il est difficile d'estimer la part des animaux abattus selon les pratiques rituelles, le ministère de l'agriculture avance le chiffre de 26% des ruminants ce qui ferait 2,5 millions d'individus en France. L'abattage sans étourdissement concernerait des dizaines de millions d'animaux en France et, surtout des poissons. Il sont 30 à 40 fois plus nombreux que les animaux terrestres à mourir pour l'industrie alimentaire et les loisirs. Tant qu'il y aura des exception à la Loi en matière de protection animale, la France ne pourra pas dire qu'elle prend au sérieux les intérêts des animaux.»

---

# (Vidéo) Le Parc du Luberon lance la campagne d'approbation de sa nouvelle Charte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Le [Parc naturel régional du Luberon] est en train de réviser sa Charte, laquelle est soumise au vote des collectivités du territoire Luberon-Lure. Les élus ont jusqu'au 7 novembre prochain pour approuver la Charte 2025-2040 et adhérer au Parc.**

Depuis 2019, le Parc du Luberon procède à la révision de sa Charte, en concertation étroite avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, citoyens, scientifiques…), et le soutien de la Région Sud afin de renouveler le classement du territoire pour les quinze prochaines années.

À la fin du mois de juin, le Parc du Luberon a lancé sa campagne d'approbation concernant la révision de la nouvelle Charte pour la période 2025-2040. Pour ce faire, le président de la Région Sud, Renaud Muselier, a lancé la consultation auprès des 100 communes, des 7 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et des 2 Départements (Alpes de Haute-Provence et Vaucluse), qui composent le territoire Luberon-Lure.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

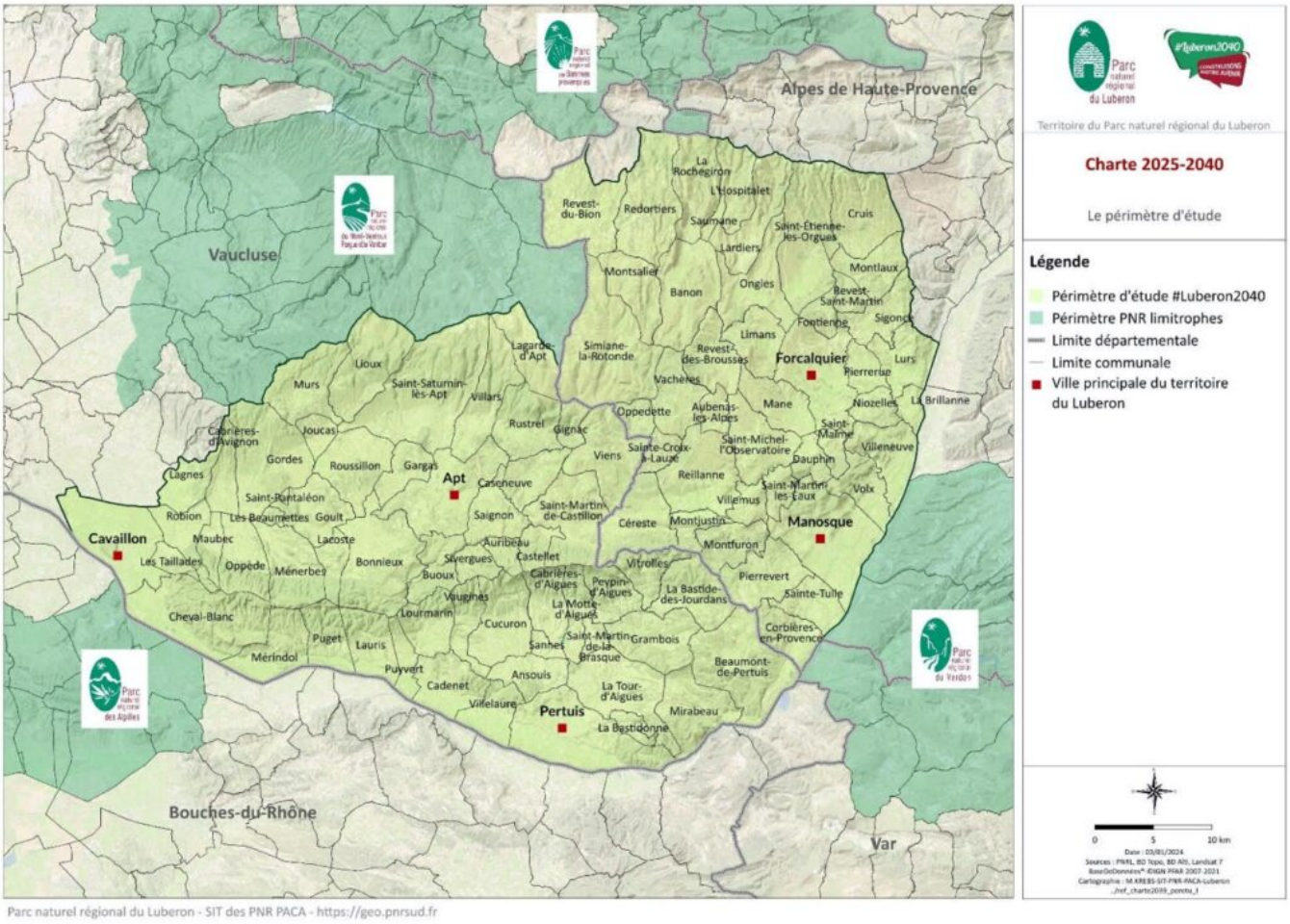


©Parc naturel régional du Luberon

**Au tour des élus de délibérer**

Les élus ont jusqu'au 7 novembre pour approuver la nouvelle Charte et adhérer au Parc. Pour le moment, trois communes vauclusiennes ont approuvé la nouvelle Charte 2025-2040 et réadhéré au syndicat mixte de gestion du Parc. Il s'agit des communes de Mirabeau, Rustrel et Saignon.

> « Je vous invite à approuver sans réserve la Charte 2025-2040. À dire oui au Parc. Oui à l'intelligence collective. Oui à un Luberon vivant, solidaire et tourné vers demain ! »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Parc*

Une fois que toutes les collectivités auront adhéré, ce sera au tour de la Région Sud, responsable de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

procédure, de voter à la fin de l'année 2025. « Adhérer au Parc naturel régional du Luberon, c'est refuser de subir et choisir d'agir, a déclaré Renaud Muselier. C'est s'engager pour protéger nos paysages, renforcer l'attractivité de sa commune, et bénéficier de l'expertise d'un collectif qui a fait ses preuves. » Début 2026, le Premier ministre pourra signer le décret de classement.

**La Charte 2025-2040**

La nouvelle Charte pour les 15 prochaines années ambitionne d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter.

Cette ambition se décline en six axes de travail :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire
- Organiser le territoire pour faire de ses singularités un atout
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant
- Promouvoir un mode de développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

---

# GRDF s'allie aux festivals du Sud pour des événements plus verts

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Le réseau de distribution de gaz GRDF s'associe pour la deuxième année consécutive à des festivals de la Région Sud, dont un organisé en Vaucluse. Ce partenariat permet la valorisation des déchets collectés au cours de ces événements en gaz vert.**

« Lors de la première édition en 2024 ce sont 5 tonnes de déchets alimentaires qui ont été récoltées et valorisées », explique Guilhem Armanet, directeur GRDF Sud-Est. En 2025, GRDF s'est associé à trois festivals de la Région Sud : Delta Festival (13), Le Son by Toulon (83), et Insane Festival (84).

Ces trois festivals sont donc 'événement engagé gaz vert', une mention créée par GRDF pour accompagner les organisateurs dans une démarche de collecte et de valorisation des biodéchets, mais aussi pour sensibiliser les festivaliers. Pour ce faire, ces festivals diffusent des courtesvvidéos pédagogiques, de courte durée, sur les écrans des scènes. Des 'brigades vertes' accompagnent également les festivaliers sur place sur les bons gestes de tri.

## Insane, un festival vauclusien engagé pour l'environnement

Parmi les festivals accompagnés par GRDF, il y a l'Insane Festival, un événement organisé chaque année au plan d'eau d'Apt, qui a célébré ses 10 ans cette année. Chaque année, le festival s'applique à évoluer,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

en se fixant notamment des objectif environnementaux.

Étant situé au cœur du Parc naturel régional du Luberon, le respect de l'environnement est au cœur des priorités des équipes organisatrices. « À l'Insane Festival, nous croyons que la fête peut rimer avec conscience environnementale », déclarent-elles. Depuis 3 ans, le festival s'engage à limiter son impact au travers d'une meilleure gestion des déchets, avec notamment des bennes et des poubelles de tri identifiées, des équipes sur le terrain et un gros travail de coordination logistique. Grâce à GRDF, les biodéchets sont ensuite valorisés en gaz vert.

**Le gaz vert, une énergie renouvelable**

Le gaz vert, aussi appelé biométhane, est un gaz 100% renouvelable qui permet la production d'une énergie décarbonée produite localement. Selon GRDF, l'ensemble de ces gaz verts pourraient représenter 20% de la consommation de gaz d'ici 2030, et la France pourrait couvrir 100% de sa demande de gaz grâce aux gaz verts en 2050.

Ce gaz a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel, mais avec une empreinte carbone beaucoup plus faible, et est compatible avec tous les équipements au gaz (chaudières, poêles, chauffe-eau…). En choisissant l'option de valoriser leurs biodéchets en gaz vert, les festivals participe à la réduction de l'empreinte carbone de l'événementiel.

---

# Qualité Rivière, l'application pour tout savoir sur les cours d'eau près de chez soi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**L’application ‘Qualité Rivière’, qui recueille toutes les analyses relatives au cours d’eau français réalisées par les différentes agences de l’eau, permet de savoir l’état écologique des rivières, d’identifier les espèces de poissons présentes et de suivre la qualité de l’eau des sites de baignade.**

Si les températures vont baisser après ce long épisode caniculaire, la poursuite de l’été sera tout de même propice à des activités telles que la baignade ou encore la pêche. Pour connaître l’état de santé des cours d’eau, proches de chez soi ou sur l’ensemble du territoire régional, il existe l’application ‘Qualité Rivière’ dont la nouvelle version est sortie cet été.

Cette outil se dévoile sous la forme d’une carte interactive. Il suffit d’activer la géolocalisation ou de chercher la commune que l’on souhaite pour trouver les différents cours d’eau et leurs spécificités. L’application recense l’état écologique, la présence d’invertébrés benthiques, de poissons, de diatomées et de macrophytes, la température, les nutriments, l’acidification, l’hydro-morphologie, les polluants spécifiques, ainsi que le bilan de l’oxygène.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**Une application de sensibilisation**

En plus d'être informative, 'Qualité Rivière' se veut une application pédagogique destiné à sensibiliser aux enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Elle relaye aussi des actualités des différents cours d'eau et des informations plus générales sur les rivières. Il y a aussi un quiz ludique pour tester ses connaissances et découvrir les bons comportements à adopter afin de préserver les rivières.

12 000 stations en France, dont 400 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettent la centralisation de toutes ces données. Ce sont 6,5 millions de données qui sont recueillies chaque année sur l'état des milieux aquatiques sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

*L'application est disponible sur Android et IOS.*

(Carte interactive) Où se baigner au mois d'août en Vaucluse ?

---

# Exposition : une plongée au cœur des fleuves, rivières et cours d'eau du Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

**L'exposition 'Le Vaucluse, une terre d'eau' est installée à la Maison du Parc à Apt. Elle sera en place jusqu'au mercredi 3 septembre.**

Le Parc naturel régional du Luberon et le Département de Vaucluse s'allient pour mettre les rivières, fleurs et cours d'au du territoire en lumière dans une exposition intitulée « Le Vaucluse, une terre d'eau. »

Réalisée par le Département, cette exposition regroupe les photographies de David Tatin et Yannick Gouguenheim, valorisant les milieux naturels, les spécificités des cours d'eau, l'histoire des paysages, la faune et la flore et la fragilité des écosystèmes.

En plus de découvrir les œuvres, les enfants disposeront d'un quizz et d'un carnet pédagogique pour mieux connaître les cours d'eau du département.

***Jusqu'au 3 septembre. Entrée gratuite. Maison du Parc. 60 place Jean Jaurès. Apt.***

---

# Le poids des constructions humaines excède

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

# celui du monde vivant

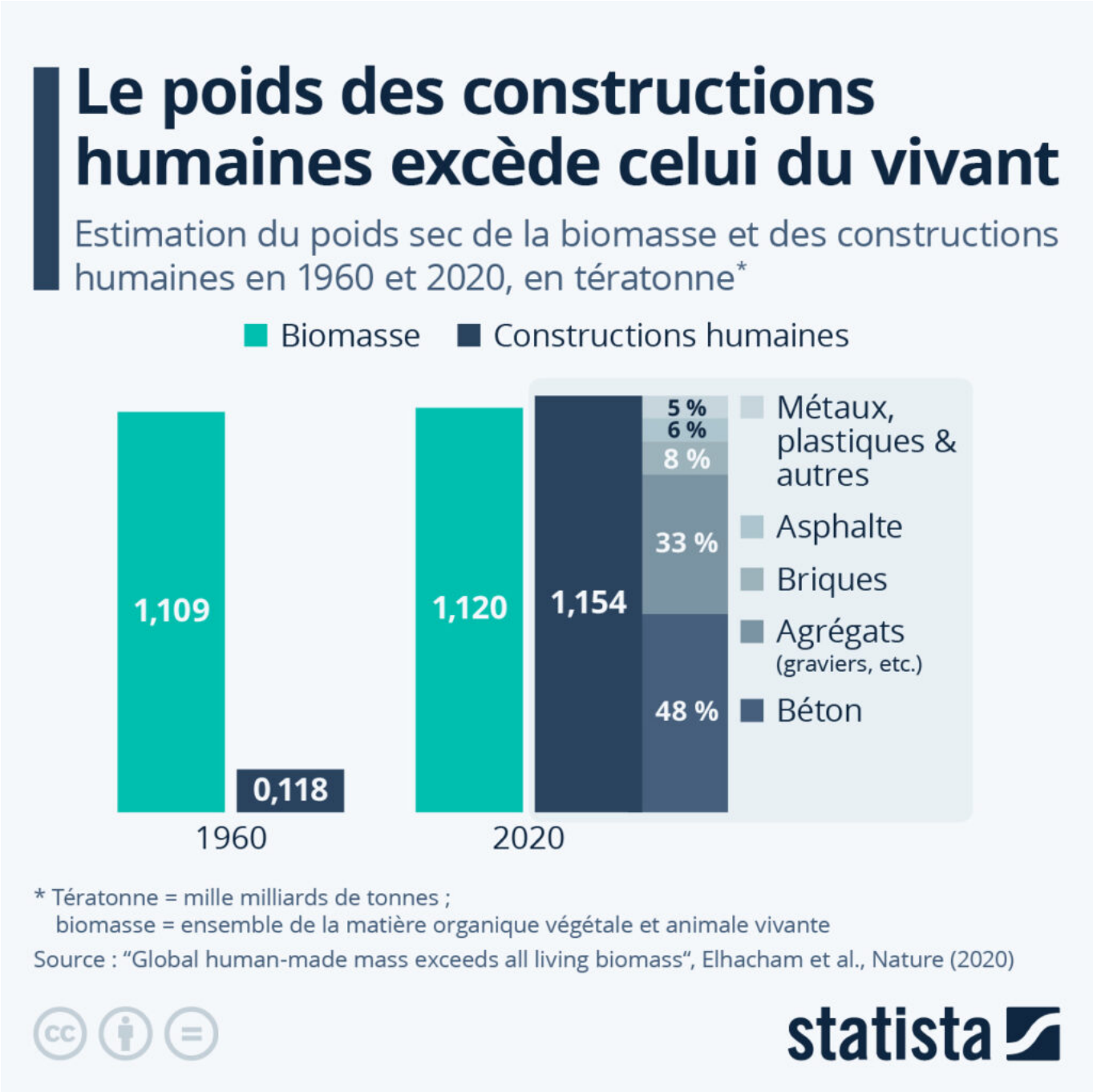


L'empreinte écologique, qui mesure la pression exercée par les activités humaines sur les écosystèmes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

(ressources consommées, déchets produits) a augmenté de manière considérable depuis le milieu du XXe siècle. De nos jours, de nombreux scientifiques estiment que les activités humaines mondiales consomment les ressources plus rapidement que la nature ne peut les régénérer, entraînant un déficit écologique. Cette situation est illustrée par le concept du « jour du dépassement de la Terre », une date calculée par le Global Footprint Network, un institut de recherche international basé en Californie, qui compare l'empreinte écologique de l'humanité (ce que nous consommons) à la biocapacité de la Terre (ce qu'elle peut produire et absorber). Selon ces calculs, en 2025, la date à laquelle toutes les ressources que la Terre peut régénérer ont été consommées tombe le 24 juillet, soit environ un mois plus tôt qu'il y a vingt ans (25 août en 2005)

Une autre étude, publiée il y a quelques années dans la revue scientifique Nature, met en exergue de façon frappante l'explosion de l'empreinte humaine sur le globe et suggère même qu'un point de bascule a récemment été franchi. En recoupant des dizaines d'estimations, les chercheurs sont en effet arrivés à la conclusion que le poids des constructions humaines sur Terre a dépassé celui du monde vivant en 2020 (poids sec, hors eau). Ils ont calculé que la masse de l'ensemble des matériaux produits par l'humanité – bâtiments, infrastructures de transports et autres biens manufacturés – s'est accru de manière exponentielle depuis le milieu du XXe siècle, doublant tous les vingt ans environ, pour atteindre 1,15 teratonne, soit 1 150 milliards de tonnes en 2020. En parallèle, le poids total des formes de vie sur Terre (matière organique végétale et animale vivante) n'a guère évolué au cours des dernières décennies et restait, selon les estimations, proche de 1,1 teratonne en 2020.

Les auteurs de l'étude soutiennent notamment la proposition de nommer l'époque actuelle « anthropocène », désignant une nouvelle ère géologique où l'influence humaine sur la Terre est devenue une force géologique majeure, au point de rivaliser avec les forces naturelles qui ont façonné la planète pendant des millénaires.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

---

# Le jour du dépassement de la Terre tombe de plus en plus tôt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Chaque année, l'ONG américaine Global Footprint Network calcule la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la Terre est en capacité de régénérer en un an. Cette année, la date fatidique tombe le 24 juillet, soit un jour plus tôt qu'en 2024, et environ un mois plus tôt qu'en 2005. Pour obtenir ce résultat, l'ONG a comparé l'empreinte écologique de chaque pays avec la biocapacité de la planète, c'est-à-dire la surface disponible pour produire les ressources et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

absorber les déchets. L'humanité utilise aujourd'hui les ressources de la planète 1,8 fois plus vite que les écosystèmes de la Terre ne peuvent se régénérer, ce qui signifie qu'il faudrait actuellement près de 2 planètes pour subvenir durablement à nos besoins.

L'empreinte écologique de l'humanité, qui inclut entre autres les émissions de gaz à effet de serre, connaît une hausse constante ces dernières décennies, tandis que la biocapacité de la Terre suit dans le même temps une trajectoire inverse. Il en résulte un déficit écologique de plus en plus important. Le jour du dépassement a ainsi avancé de cinq mois depuis 1972.

Si l'on se place à l'échelle des pays, celui dont le jour du dépassement est le plus tôt est le Qatar, ayant eu lieu le 6 février, alors que l'Uruguay affiche la date la plus tardive, le 17 décembre. En France, le jour du dépassement a eu lieu le 19 avril cette année, soit plus de deux semaines plus tôt qu'en 2024. Seule une minorité de pays n'ont pas de jour du dépassement, c'est-à-dire que leur empreinte écologique par habitant reste inférieure à la biocapacité mondiale par habitant ; ils sont essentiellement situés en Afrique et en Asie.

De Valentine Fourreau pour Statista

---

# Les meilleurs pays pour se baigner en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

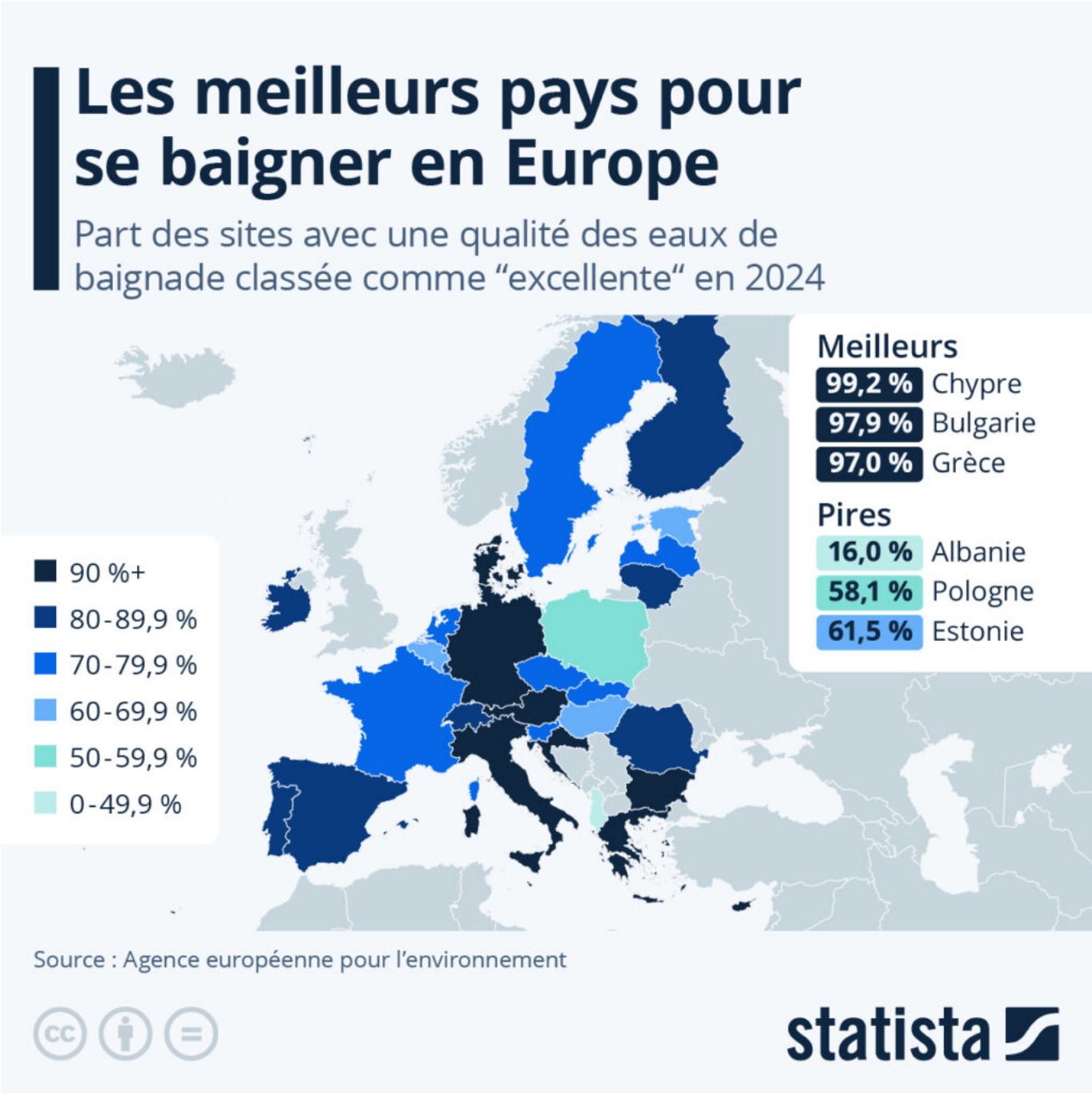


La baignade et les sports nautiques sont des activités extrêmement populaires durant la période estivale. Chaque année, l’Agence européenne pour l’environnement publie son évaluation de la qualité sanitaire et environnementale des eaux de baignade. Et, comme le montre notre infographie, c’est Chypre, la Bulgarie, la Grèce, l’Autriche et la Croatie qui arrivaient en tête pour la qualité de leurs eaux de baignade en 2024 : plus de 95 % des sites de ces pays avaient une eau jugée de qualité « excellente » l’année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

dernière.

En France, environ 75 % des sites ont obtenu cette distinction en 2024 (sur plus de 3 300 surveillés), un score correct bien qu'il soit inférieur à la moyenne de l'Union européenne (85,4 %). Dans le détail, 8,5 % des sites restants présentaient une eau de « bonne » qualité, 2,1 % étaient classés en niveau « suffisant » et 1,5 % « mauvais », ce qui correspond à 332 sites de baignade dans l'UE. Seulement 4 pays comptaient 3 % ou plus d'eau de baignade de mauvaise qualité : la France (3,4 %, soit 115 sites de baignade), les Pays-Bas (3,9 % ou 29 sites), la Suède (4,0 %, ou 19 sites) et l'Estonie (4,6 % pour un total de trois sites).

De Valentine Fourreau pour Statista

---

# Quels pays utilisent le plus de pesticides en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

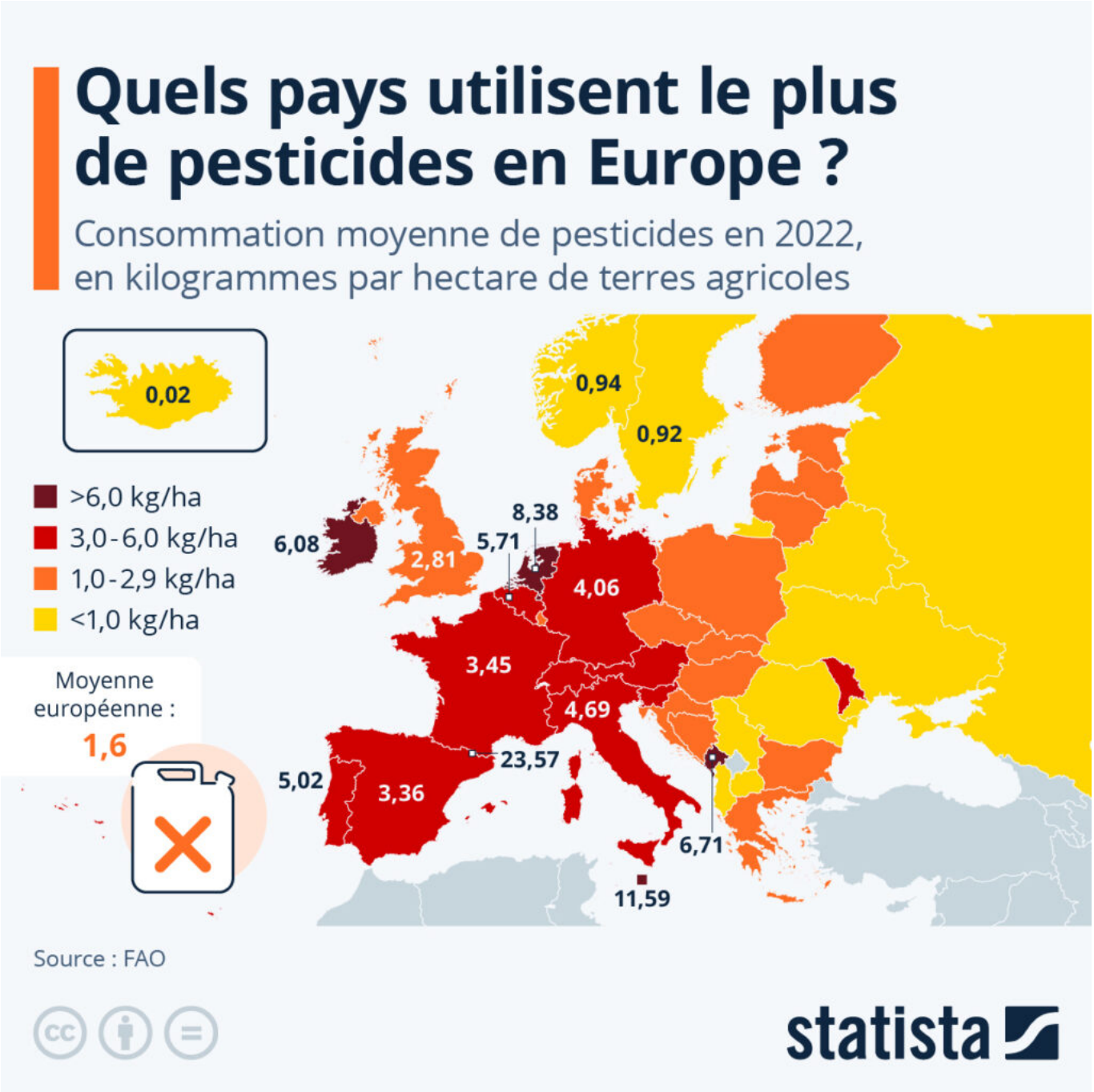


Depuis 1990, l'usage des pesticides au niveau mondial a plus que doublé. Si les ventes de produits phytosanitaires ont augmenté presque partout dans le monde, les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Amérique du Sud, en Océanie et en Afrique. Sur le continent européen, le volume de pesticides utilisés chaque année n'a que peu diminué, passant d'un peu plus de 5 millions de tonnes en 1990 à 4,7 millions de tonnes en 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Question sensible du dossier agricole en France, le sujet de la réduction de l'usage des pesticides est revenu sur le devant de la scène avec l'adoption, mardi 8 juillet, de la loi Duplomb. Le texte controversé, qui entend répondre à certaines demandes du monde agricole, prévoit par exemple de réintroduire sous condition l'acétamipride, un pesticide néonicotinoïde interdit en France depuis 2020. En février 2024, sous la pression du premier syndicat agricole français, la FNSEA, le gouvernement de l'ancien Premier ministre Gabriel Attal avait également décidé de suspendre le plan Ecophyto, qui visait à réduire de 50 % l'usage des pesticides d'ici 2030 par rapport à la période 2015-2017.

En valeur absolue, la France fait partie des plus gros consommateurs européens de pesticides, avec la Russie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Un chiffre corrélé à la taille de la surface agricole, l'Hexagone possédant la plus vaste de l'Union européenne devant l'Espagne. Si l'on regarde l'utilisation de pesticides ramenée à la surface cultivée, la France se situe malgré tout au-dessus de la moyenne européenne. L'agriculture française a utilisé en moyenne 3,45 kilogrammes de pesticides par hectare de terres en 2022, selon les données les plus récentes de la FAO, soit bien plus que la moyenne des quarante pays européens étudiés cette année-là (1,6 kg par hectare). Comme le montre notre carte, les chiffres varient de plus de 23 kilogrammes par hectare en Andorre, à moins d'un kilogramme par hectare dans plusieurs pays scandinaves, des Balkans, d'Europe de l'Est ou encore en Islande.

La nature et les quantités de pesticides utilisés sont très variables selon les types de culture, c'est pourquoi on observe de grandes différences entre les pays (et également entre les régions d'un même pays). Les territoires qui ont développé une agriculture très spécialisée, avec des cultures intensives gourmandes en pesticides, comme la pomme de terre, les arbres fruitiers et la viticulture, ont notamment tendance à afficher les valeurs les plus élevées.

*Sur le même sujet : le nombre de pesticides potentiellement dangereux encore utilisés dans les pays de l'UE (parmi ceux dont la substitution est recommandée par l'UE).*

De Valentine Fourreau pour Statista